



Edito

Chères
Saints-Martinoises,
Chers
Saints-Martinois,



Les prochaines élections départementales et régionales seront à priori reportées au mois de juin prochain. Néanmoins, elles approchent à grand pas.

En 2022, les élections présidentielles et législatives feront l'actualité.

Ces rendez-vous vont redessiner le paysage politique français.

Ce n'est pas un hasard, si cette première semaine de février verra la venue de deux personnalités politiques dans notre village.

Le lundi 1^{er} février, le Conseil Municipal accueillera Lionel CAUSSE, Député de la 2^{ème} circonscription des Landes, pour un échange libre sur les sujets d'actualités.

Le mercredi 03 février, je m'entretiendrai à la Mairie avec Pierre FROUSTEY, Conseiller régional, Président de la CC-MACS et Maire de Vieux-Boucau, pour faire un premier bilan de cette mandature et l'informer des projets en perspective sur notre commune.

Je ne manquerai pas de vous rendre compte du contenu de ces deux rendez-vous.

Alexandre LAPEGUE

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



Dans le cadre du recensement des personnes vulnérables sur la commune, la mairie vous informe de la possibilité pour les personnes de plus de 65 ans ou handicapées de vous y inscrire.

Pour cela, contactez la Mairie au 05 59 56 30 02, afin que le formulaire à compléter vous soit adressé ou présentez-vous à l'accueil aux horaires d'ouverture de la Mairie.

Dès lors que vous êtes inscrits, lors du déclenchement du plan d'alerte, vous êtes contactés par un membre désigné par le Maire. Cette personne est tenue au secret professionnel. Cette démarche vise à organiser un contact périodique avec les personnes inscrites au PCS. Ce plan est déclenché par Madame La Préfète comme actuellement dans le cas de crise sanitaire ou d'évènement climatique important.

Ce contact vous permettra de faire remonter vos besoins éventuels (récupérer des médicaments à la pharmacie, courses de première nécessité, problème grave dans votre environnement immédiat).

CONTENTIEUX SCI « Les Alouettes » / COMMUNE DE SAINT MARTIN DE HINX

Rappel : en 2014, la mairie a fait l'acquisition du terrain de l'actuelle mairie à la SCI les Alouettes. Celle-ci avait exigé de la commune, afin de finaliser la vente, de s'engager à leur vendre un autre terrain d'une valeur de 100000 euros pour 15000 euros. La SCI les Alouettes estimait avoir été lésée sur le prix de vente.

Le tribunal d'Instance de Dax a débouté en premier ressort la SCI « Les Alouettes » dans sa demande, car la somme réclamée à la commune se trouve être excessive.

En effet, selon le droit français, le montant sollicité de 100 000 euros ne peut pas excéder de plus de 7/12 celui de 15 000 euros, et n'est donc pas recevable en l'état. La SCI « Les Alouettes » a fait appel de cette décision auprès du tribunal de Pau.

De ce fait, le procès suit son cours, et la commune doit établir une stratégie, afin de budgétiser le risque en appel. De plus, le Conseil Municipal a d'ores-et-déjà voté à l'unanimité, le fait que Monsieur Le Maire pourra représenter la Commune, lors des prochaines étapes de l'affaire qui l'oppose en justice à la SCI « Les Alouettes ».

SÉCURISATION DE L'ENTRÉE SUD DU BOURG



Dans ce giratoire de 15m de rayon extérieur, toutes les branches sont aux dimensions réglementaire pour une route départementale.

Les clients du centre commercial entrent et sortent par le giratoire et les livraisons et dépotage se font par un accès au nord du centre commercial.

Une réunion s'est tenue le mardi 19 janvier 2021 à la CC-MACS pour présenter l'étude de circulation de la société Ingénierie Sécurité Routière.

Celle-ci a été réalisée en prévision de l'aménagement du rond-point permettant de desservir :

- ◇ l'Intermarché,
- ◇ Le nouveau lotissement
- ◇ la zone artisanale
- ◇ Le bourg.

L'étude portait sur la vitesse d'entrée en agglomération et sur la fréquentation.

Celle-ci a montré :

- ◇ un nombre élevé de véhicules, soit 4000 véhicules/jour, dont :
 - * 1000 entre 7h30 et 9h00,
 - * 1000 entre 17h00 et 18h30
- ◇ une vitesse moyenne excessive mesurée à 81km/h, pour une vitesse réglementée à 50km/h, confirmant la nécessité de sécuriser l'entrée de cette zone.

INSTALLATION DE L'ABRI BUS

Lors d'une intempérie à l'automne 2019, l'arrêt de bus a été détruit. Depuis, les collégiens et lycéens prennent les transports scolaires à la zone artisanale.

Afin de permettre aux jeunes d'être abrités pour attendre le bus, une nouvelle infrastructure a été mise en place fin janvier 2021.

Nous avons choisi une structure démontable, car après les travaux d'aménagement de l'entrée du village, nous envisageons de réinstaller l'arrêt de bus aux abords des lotissements.



CONSEILS MUNICIPAUX DE DÉCEMBRE ET JANVIER

Parmi les principaux points abordés :

Le 9 décembre :

- ◇ Installation de deux nouveaux conseillers municipaux : Julien SIROT et Nicolas DARTIGUENAVE
- ◇ Organigramme hiérarchique
- ◇ Création d'un marché communal, le vendredi après-midi
- ◇ Subvention pour l'achat d'un mini bus
- ◇ Achat de matériel de voirie
- ◇ SYDEC : candélabre accidenté, élagage fibre optique
- ◇ Projet de rénovation de l'ancienne salle des fêtes

Le 26 janvier :

- ◇ Convention de partenariat avec TV LANDES
- ◇ Procès en cours : SCI des Alouettes
- ◇ Modification des comités consultatifs
- ◇ Modification de la servitude et demande de subvention Régionale en vue de la rénovation de l'ancienne salle des fêtes

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Le mercredi 13 janvier, un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (L.A.E.P.) s'est ouvert sur notre commune par le biais de la CC-MACS.

Ce moment de rencontre connaît déjà un franc succès et nous nous en réjouissons.

Tous les mercredis, en période scolaire, à la garderie de l'école, de 9h30 à 11h30, Cécile DAUGAS et Delphine CONTAMIN vous accueillent avec votre enfant jusqu'à 6 ans, dans le respect des gestes barrières.

A cette occasion, vous pouvez partager un moment privilégié avec votre enfant dans un espace adapté et sécurisé ; vous pouvez aussi rencontrer d'autres parents, partager vos expériences, et faire découvrir la vie en collectivité à vos enfants. Contact au 07 86 72 52 74.



MODIFICATION DU PLUi

La « modification simplifiée » du PLUi instruite au dernier trimestre 2020 est mise à la disposition de la population Saint martinoise, pour une durée de 2 mois.

Cette « modification simplifiée » propose pour Saint-Martin-de-Hinx, le changement dans l'ordre des Orientations d'Aménagement et de Programmatons (OAP) .

2020-2025 :

- OAP 2 : lotissement « Les Terres Océanes »
- OAP 1 : lotissement lieu dit Agasse

2025-2030 :

- OAP 3 : lotissement lieu dit Lalanne
- OAP 4 : lotissement lieu dit Micoulaou

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de la CC-MACS.

CONCOURS « FLEURIS 2021 »

Un prix va être offert aux participants de l'année 2020, très prochainement, à leur domicile, compte tenu des règles sanitaires.

Encore un grand merci à tous !

L'inscription au concours 2021 va débuter prochainement avec, comme nouveauté, une visite des habitations deuxième quinzaine de Mai.

Une autre nouveauté cette année permettra de récompenser les participants suivant différents critères (maison avec jardin, jardinet, balcon et terrasse, créativité..),

Vous pouvez venir récupérer vos bulletins d'inscription en mairie ou demander un envoi par mail ou courrier.

LES RECONNAISSEZ-VOUS, NOS JOLIES DANSEUSES ?

Un indice...: cette photo prise au début des années 50 devant la maison de l'ancienne charcuterie, vous présente les 8 danseuses de l'Amical de l'école Laïque et Républicaine de Saint-Martin-de-Hinx.

Cette troupe de théâtre était animée par l'institutrice de l'école, Madame CASTERA.

Nos 8 danseuses proposaient une danse intitulée « *Les Pierrots Anglais* ». Cette photo a été prise par le photographe DUFRESNE de Saint-Vincent-de-Tyrosse.

A vos souvenirs...pour nous permettre de les remercier encore d'avoir été les actrices d'un certain art de vivre à Saint Martin de Hinx, souvent synonyme d'une vraie cohésion sociale !



N'oubliez pas de vous inscrire sur PanneauPocket !!!

PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Pour être
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTE



Cédric Paquet
Gérant

<https://cedricpaquet.fr>
contact@cedricpaquet.fr
07 80 04 06 31
25, rue de l'Europe
40390 Saint Martin de Hinx

Votre prestataire informatique
Particulier et PME

*Une pensée pour ceux qui nous
ont quittés*

- M. DESTRADE Norbert - 27 novembre
- Mme BOCCA Renée - 8 janvier
- Mme DUCASSE Annie - 15 janvier

Bienvenue à

Hanna Geneviève Claudine BRANA
22 janvier

